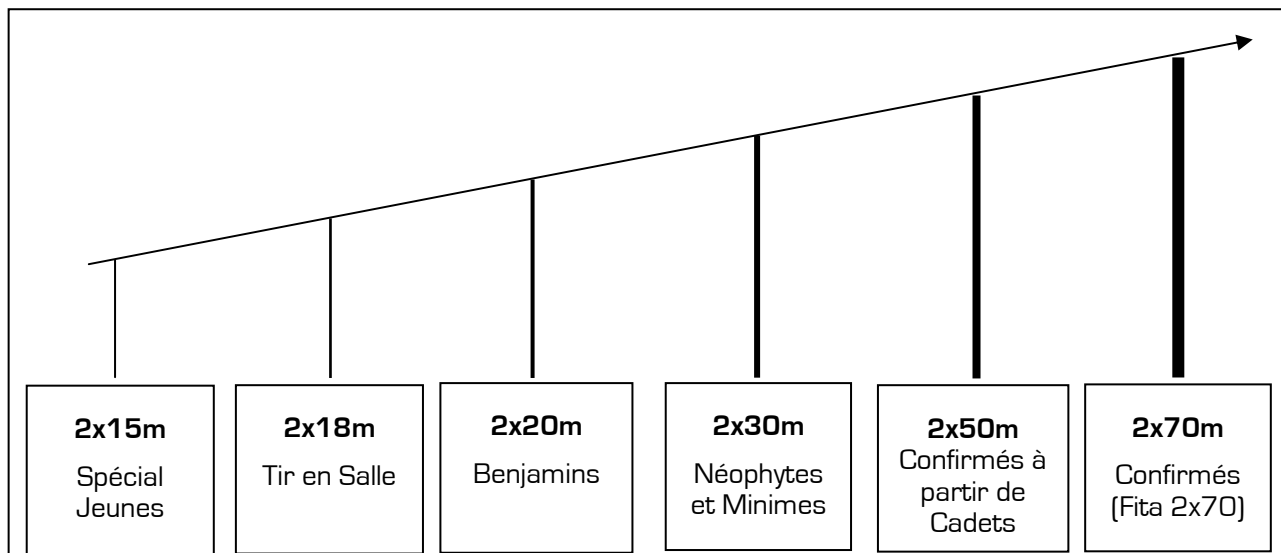


## C. REGLEMENTS FRANÇAIS DES EPREUVES FEDERALES

Toutes les règles, publiées dans les Règlements Généraux et dans le Règlement International concernant le tir sur cibles Anglaises s'appliquent lors des compétitions régies sous réglementation française.

Le Comité Directeur de Juillet 2004 a établi un nouveau principe de progression pour les archers en prenant en compte une démarche d'apprentissage jusqu'à la compétition aux distances olympiques. Le schéma ci-dessous résume ce nouveau principe.



Lorsque les boîtiers électroniques ("pockets") sont installés sur le terrain de compétition, les archers ont l'obligation de remplir les 2 feuilles de marque.

Ils doivent également rentrer correctement leurs scores dans les boîtiers électroniques. A défaut, ils s'exposent à des sanctions :

- ✓ avertissement verbal
- ✓ avertissement officiel (carton jaune)
- ✓ disqualification.

### C.1 LES COMPETITIONS SELECTIVES POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE 2x70M

- **Qualifications**  
Les règles de sélection sont mentionnées au Chapitre I - Les Règlements Généraux - Article C.5.
- **Entraînement** avant le début des tirs : l'organisateur a le choix (mais cela doit être mentionné sur les invitations) : 20mn minimum - 45mn maximum.
- **Classements** : lors des championnats départementaux et régionaux avec ou sans phases finales, il est obligatoire d'établir les classements en respectant toutes les catégories d'âge reconnues dans le tableau officiel des qualifications en arcs classiques et en arcs à poulies.



- **Distances** : Tous les tirs se font sur des blasons de 122cm et aux distances ci-dessous, aussi bien pour le tir de qualification que lors des duels.

		Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors	Seniors	Vétérans	Super Vétérans
H	Classique	2 x 30m	2 x 50m	2 x 70m	2 x 70m	2 x 70m	2 x 70m	2 x 70m
H	Poulies		2 x 50m		2 x 70m	2 x 70m	2 x 70m	2 x 70m
D	Classique	2 x 30m	2 x 50m	2 x 70m	2 x 70m	2 x 70m	2 x 70m	2 x 70m
D	Poulies		2 x 50m		2 x 70m	2 x 70m	2 x 70m	2 x 70m

**A titre promotionnel**, la catégorie « minime arc à poulies » regroupe les benjamins et les minimes. Cette catégorie n'est ouverte que jusqu'au Championnat de Ligue et la gestion en incombe à la ligue. La catégorie « junior arc à poulies » regroupe les cadets et les juniors.

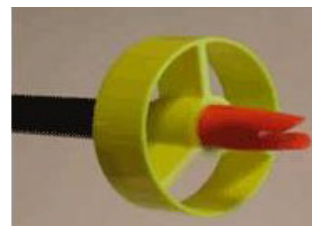
- **Catégories d'épreuves**

Il y a 3 catégories :

- **les concours sélectifs** avec les distances et les catégories d'âge du tableau ci-dessus, avec ou sans duels ;
- **les championnats de France, de Ligues** (duels obligatoires) et **de Départements** (duels souhaités), avec les distances et les catégories d'âge du tableau ci-dessus. Les duels ne se font que si le nombre d'archers est égal ou supérieur à 4. Le surclassement ponctuel est possible avant le début de la compétition ;
- **les concours nationaux** avec duels et regroupement de catégories avec les distances du tableau ci-dessus, mais dans les catégories d'âge suivantes :

Seniors dames arcs classiques                      Seniors dames arcs à poulies  
Seniors hommes arcs classiques                      Seniors hommes arcs à poulies.

- **Empennage** : La FITA a pris position et autorise l'utilisation du matériel ci-contre (FOB) aussi bien en arc classique qu'en arc à poulies (*FITA Information de Mars 2009*).



### **FITA INTERNATIONAL 4 DISTANCES : REGLES D'EXCEPTION**

Ce type de compétitions est régi par le règlement international à l'exception des points évoqués ci-dessous. Il n'y a pas, en France, de finalité nationale et il n'y a aucune possibilité de sélection pour un championnat de France. Elles sont donc maintenues dans le cadre de rencontres amicales et de « FITA STAR ».

- ✓ **Les archers "arcs à poulies"** sont positionnés à 3 archers par cible, sauf quand l'organisateur utilise des blasons multiples de 80cm à la distance de 30m.
- ✓ **Les organisateurs** ont le choix d'utiliser ou non les blasons multiples à la distance de 30m (à préciser sur les invitations).
- ✓ **L'entraînement** avant le début des tirs : l'organisateur a le choix (mais cela doit être mentionné sur les invitations) : 20 minutes minimum – 45 minutes maximum.

## **C.2 LES CHAMPIONNATS NATIONAUX INDIVIDUELS**

*De nombreuses compétitions nationales sont proposées aux compétiteurs sur les distances Olympiques. :*

### **C.2.1 LE CHAMPIONNAT DE FRANCE 2X70M (SCRATCH) INDIVIDUEL POUR LES ARCS CLASSIQUES**

- **Date**

Au cours de la 4<sup>ème</sup> manche du Championnat de France par Equipes de D1, en fonction du calendrier international, généralement entre juillet et septembre.



### C.3.7 LES REGLES COMMUNES AUX COMPETITIONS PAR EQUIPES

- **Le Capitaine d'Equipe** est le responsable de son équipe concernant en particulier :
  - ✓ la conformité de la composition de son équipe (transferts – étrangers – surclassements) ;
  - ✓ la conformité quant à la tenue vestimentaire et à l'équipement des archers ;
  - ✓ il est l'unique interlocuteur avec le greffe et les arbitres. A ce titre, il présente l'ensemble des documents administratifs (licence fédérale, certificat médical, passeport sportif) au greffe qui lui remet les dossards et les dossiers personnels.

- **Absence d'une Equipe**

Les clubs de D1, D2, DNAP, DR « Excellence » et DR doivent pouvoir présenter une équipe lors de toutes les épreuves de D1, D2, DNAP, DR « Excellence » et DR. Ils doivent pouvoir disposer de remplaçants en nombre suffisant afin de participer à l'ensemble des compétitions de leur division.

En cas d'absence – forfait – d'une équipe lors d'une épreuve de D1, D2, DNAP, DR « Excellence » et DR, le club devra justifier son absence sous peine de recevoir une pénalité.

Pour être justifiée, une absence devra être imprévue jusqu'à 5 jours avant le début de la phase de qualification. Les dirigeants du club devront en fournir la preuve et l'adresser à la FFTA.

Exemples de situations ne pouvant pas justifier une absence car prévisibles plus de 5 jours avant la compétition :

- ✓ travailler le jour de la compétition ;
- ✓ passer un examen ;
- ✓ honorer une sélection en équipe nationale ;
- ✓ une blessure persistante ;
- ✓ etc...

Par ailleurs, des difficultés de transport (panne, grève, etc...), jusqu'à la veille du premier jour de compétition, ne peuvent pas être considérées comme une absence justifiée.

Au-delà des 5 jours précédant la compétition, l'absence est injustifiée et le club doit pouvoir pallier l'insuffisance des archers dans l'équipe, quelle que soit son importance.

Un seul ou 2 archers ne peuvent pas constituer une équipe. Une équipe doit être constituée de 3 membres minimum ou 4 membres maximum pour se présenter à une compétition de D1, D2, DNAP, DR « Excellence » et DR, participer à la phase de qualification, aux duels de poule et de classement.

**Sanctions** : une équipe absente se verra attribuer moins 30 points (- 30 pts) en D 1 et moins 15 points (- 15 pts) en D 2.

Un appel jugé recevable, transmis dans les 3 jours suivant la compétition à la FFTA, peut, éventuellement, annuler la pénalité.

En tout état de cause, l'équipe absente marquera 0 point pour la compétition concernée.

A la fin de l'épreuve de qualification, l'équipe absente est classée dernière. Lors des matches de poules, les équipes devant rencontrer l'équipe absente tirent à vide et doivent comptabiliser les scores de chaque match afin de totaliser le même nombre de scores que les autres équipes en vue d'un éventuel départage en cas d'égalité.

- **Quelques points de règlement**

Une équipe est composée de 4 archers maximum ou de 3 archers minimum (ainsi une équipe de deux archers ne sera pas acceptée).

**Rappel (Règlement international)** : les 4 (ou 3) archers de l'équipe doivent participer à toute la phase de qualification.

Lorsque les boîtiers électroniques ("pockets") sont installés sur le terrain de compétition, les archers ont l'obligation de remplir les 2 feuilles de marque.

Ils doivent également rentrer correctement leurs scores dans les boîtiers électroniques. A défaut, ils s'exposent à des sanctions :

- ✓ avertissement verbal
- ✓ avertissement officiel (carton jaune)
- ✓ disqualification



- **La position des archers sur les cibles (phase qualification individuelle)**

A l'occasion de la phase de qualification individuelle (2x70m) l'ordre de priorité suivant doit être respecté :

Les 3 ou 4 archers d'une même équipe seront placés sur des cibles contiguës et successives (un seul archer de la même équipe sur la même cible). Ils devront tirer sur le même rythme avec la même place sur le pas de tir

**Exemples :** 4 archers du club de VILLE sont positionnés ainsi : 4A, 5A, 6A, 7A  
3 archers du club de VILLE BIS seront positionnés ainsi : 9B, 10B, 11B.

Ne pas placer deux archers d'un même club sur la même cible.

Ponctuellement, dans le cadre de la préparation des championnats internationaux et à la demande des entraîneurs nationaux, les athlètes sélectionnés en équipe nationale (noms fournis par la DTN) seront placés sur des cibles proches les unes des autres, en respectant toutefois les deux premières priorités.

- **L'échauffement avant la phase de qualification**

20 minutes minimum – 45 mn maximum.

Nombre de flèches non limité dans le temps de tir d'une volée (4 minutes).

L'échauffement s'arrête 15 minutes avant le début des tirs.

Aucun autre échauffement, ni aucune volée d'essai ne seront autorisés dans la même journée.

Pour l'échauffement, les blasons usagers sont autorisés. Blasons neufs à partir du premier match.

- **Epreuve des matches par poules**

Tous les matches se déroulent sous forme de rotation : 1 archer sur le pas de tir, les 2 autres attendent derrière la ligne de 1 m :

4 volées de 6 flèches (2 flèches par archer).

Temps imparti pour chaque volée : 2 minutes.

Les archers peuvent tirer dans l'ordre qu'ils désirent : chaque archer peut tirer 1 ou 2 flèches. Il doit revenir en arrière de la ligne de 1 m avant que l'archer suivant se rende sur la ligne de tir.

Quand le directeur des tirs fait commencer le match (2 coups de klaxon), les 3 archers de l'équipe peuvent s'avancer jusqu'à la ligne de 1 m qu'ils ne doivent pas franchir.

Quand le feu vert s'allume (1 coup de klaxon), le premier archer de l'équipe peut franchir la ligne de 1 m, s'installer sur la ligne de tir et commencer le tir.

En cas d'égalité de points à la fin du match, le départage se fait par un tir de barrage selon la réglementation internationale du tir par équipes.

- **Les incidents de tir**

Lors des matches de poules ou lors des phases éliminatoires et finales individuelles, il ne sera pas accordé de temps supplémentaire pour un incident de matériel ou corporel. Un archer peut quitter la ligne de tir (pour réparer), laisser sa place à un équipier et ensuite revenir sur la ligne de tir pour finir sa volée de 2 flèches, dans le temps imparti de 2 minutes pour l'équipe. Chaque archer est autorisé à utiliser un arc de rechange.

- **Les égalités**

**En cas d'égalité de points** de 2 ou plusieurs équipes dans le classement à la fin de l'épreuve de qualification (Fita 2x70m), le départage s'opère ainsi pour la constitution des poules et l'attribution du point de « bonus » :

- ✓ au plus grand nombre de 10 (10 et X) des 3 premiers archers de l'équipe
- ✓ au plus grand nombre de X des 3 premiers archers de l'équipe
- ✓ par un tir de barrage (cf. article B.6.20.2 du Règlement International)

*Application au 01/01/2009 – Comité Directeur des 15&16 novembre 2008).*

- **Les pénalités** (Cf. Chapitre II – Tir sur cibles extérieures – Règlement International – Article B.8).

**Infractions mineures** (pénalités en temps)

- Franchissement trop tôt de la ligne de 1 m :
  - # soit avant le signal sonore.
  - # soit avant qu'un équipier soit revenu en arrière de la ligne de 1 m.
- Flèche sortie du carquois avant que l'archer ne se trouve sur la ligne de tir.

